



Manifeste pour une naissance respectée

En Belgique, un enfant sur cinq naît par césarienne, avec de grandes disparités entre les établissements. En Wallonie plus de 30% des accouchements sont déclenchés, c'est le taux le plus élevé d'Europe. En Flandre, plus de 50% des femmes ont une épisiotomie. Ces chiffres sont au-dessus des normes et recommandations internationales.

Si le développement des connaissances du corps humain, l'évolution des technologies et l'accès aux services obstétricaux d'urgence pour tous ont permis de sauver des vies, nous savons aujourd'hui qu'une surmédicalisation des naissances s'accompagne d'effets secondaires parfois plus graves que les maux qu'elle est censée prévenir. Le manque d'information, la gestion hospitalière et le peu de soutien aux possibilités d'accouchement moins médicalisé empêchent les femmes d'exercer leur libre choix, de faire valoir leurs droits et d'exercer leurs compétences pour la naissance de leur enfant.

Responsables politiques et du monde médical doivent veiller à une utilisation raisonnée des méthodes et des techniques qui, appliquées systématiquement ou abusivement peuvent entraîner une cascade d'interventions, de complications et de dépenses de santé inutiles. L'Evidence Based Medicine (EBM) démontre la nécessité de hiérarchisation des soins en fonction de la situation de chacun.

Nous, citoyennes et citoyens, usagères, professionnels de la santé, associations de défense des droits humains, féministes, représentants de la société civile, émettons quatre revendications pour une naissance respectée.

1. Une information systématique et complète sur l'accouchement.

Tous les jeunes doivent, dans le cadre de l'éducation sexuelle et affective, recevoir une information sur le déroulement d'un accouchement physiologique et sur les différentes possibilités d'accouchement, à l'hôpital, en maison de naissance, en plateau technique, à domicile.

Toutes les femmes doivent, dès la confirmation d'une grossesse et de leur volonté de la mener à terme, obtenir une information complète et objective sur les tous les choix disponibles de suivi de grossesse et d'accouchement, que le suivi soit assuré par un gynécologue, le médecin de famille et/ou une sage-femme, en fonction de son état de santé, de ses affinités et de son projet de naissance.

2. Une transparence des pratiques hospitalières et extra-hospitalières

Les taux de césariennes, de déclenchements, d'épisiotomies et de recours à l'anesthésie péridurale de chaque hôpital doivent être disponibles pour le grand public. La transparence de ces données est une condition pour permettre aux femmes et aux couples de choisir de façon éclairée leur lieu d'accouchement. Elles sont aussi nécessaires pour un débat public éclairé. Une grande enquête qualitative sur le vécu des femmes dans les différents lieux d'accouchement doit être menée dans notre pays.

3. Une prévention des interventions médicales non justifiées

Les interventions médicales inutiles ou de routine pratiquées sans le consentement éclairé de la patiente (telles que les touchers vaginaux systématiques, une accélération artificielle du travail, une position d'accouchement inconfortable, une épisiotomie non indispensable...) qui sont pratiquées sur les femmes durant leur grossesse et leur accouchement doivent être reconnues comme des violences obstétricales. Des actions doivent être menées pour les prévenir.

4. Un renforcement des compétences et de la complémentarité des différents professionnels de la naissance.

Lors d'une grossesse, différents professionnels de la naissance (gynécologues, médecins généralistes et sages-femmes) accompagnent la future mère. Les besoins de la femme, de son/sa partenaire et de l'enfant doivent être au cœur des préoccupations de tous les acteurs concernés. Il faut améliorer les interactions, la collaboration et la reconnaissance mutuelle entre les différents acteurs de la naissance afin d'assurer une véritable continuité de la prise en charge. L'indispensable sécurité médicale est indissociable de la sécurité affective, essentielle à la mise en place des mécanismes naturels de l'accouchement.

Contact :

Info@naissancerespectee.be

Marie-Hélène Lahaye : 0497/43 13 30 – Paola Hidalgo : 0486/30 74 14